

Décision

Générale

colonial

Décision n° 305 concernant les Ministères.

n° 305

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de maternité de quatorze semaines, dont huit à solde entière et six à demi-solde, est accordé, pour compter du 31 mars 1960 à Mme Rocka, secrétaire auxiliaire en service au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Finances).